

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**WILAYA DE ELIDA
DAÏRA DE BOUGARA
COMMUNE DE BOUGARA
NIF :096209269175509**

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHÉS

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et la Loi n° 23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, la commune de BOUGARA informe que l'appel d'offre nationale ouvert avec exigence de capacité minimales N° 02/2026 concernant le projet suivant:

AMENAGEMENT ET REVETEMENT ROUTE RUELLE COMMUNAUX PAR LOT :

LOT 1 : Aménagement et revêtement des artères de la cité labaziz .

LOT 2 : Aménagement et revêtement la voie relaient cw 14 a l'annexe APC a cité l'abaziz

Selon l'analyse de l'offre proposée et présentée Par le comité d'ouverture et d'évaluation des offres, le président de la commune de bougara Attribué **provisoirement** Pour les opérations mentionnées Selon le tableau suivant:

Intitulé de l'opération		L'entreprise	Délai	Montant L'offre en TTC(DA)	Montant Corrige (DA)	Note Obtenu (pts/100)
AMENAGEMENT ET REJETEMENT ROUTE RUELLE COMMUNAUX PAR LOT :	<i>LOT 1 : Aménagement et revêtement des artères de la cité labaziz .</i>	<i>ETPBH AZIEZ AMAR NIF : 180164801739187</i>	Deux (02) mois et demi	13 287 540.00	13 287 540.00	74.00 pts
	<i>LOT 2 : Aménagement et revêtement la voie relaient cw 14 a l'annexe APC a cité l'abaziz</i>	<i>ETB /TCE KADI MOHAMED NIF : 180092000053199</i>	Trois (03) mois	21 183 570.80	21 183 570.80	83.33 pts

Les recours peuvent introduire, auprès de la commission des marchés compétente, dans un délai de 10 jours de la première parution du présent avis. Conformément à l'article 82 du N° 15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et l'article 56 du la Loi n° 23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.

**BOUGARA LE, 08/03/2026
PRESIDENT DE L'APC**